



Les 1^{er} et 2 Février 2025

Le Comité Départemental 76 et Les Archers du Roy d'Yvetot ont le plaisir de vous inviter

Au Championnat Départemental salle Adultes

Il aura lieu le samedi 1er et dimanche 2 février 2025, au gymnase Paul Vatine

rue Joseph Coddeville - 76190 YVETOT

Le tir de qualification est sélectif pour les Championnats de France et Régionaux. La phase de qualification pour les arcs classiques et les arcs à poulies se fait sur des blasons triples verticaux et sur blason unique pour les arcs nus correspondant à la catégorie.

Toutes les phases finales se font sur des blasons triples verticaux.

	Catégories	Ouverture du greffe Inspection du matériel	Echauffement	Tirs de qualification 2 x 10 volées de 3 flèches en 2mn Rythme AB-CD
Samedi Après midi	<u>Arcs Classiques</u> S3F - S3H	12h30 - 13h15	13h15 : Pour 3 volées	A la suite de l'échauffement
	<u>Arcs à Poulies</u> S1H - S2H - S3H	Phases finales Une heure après la fin des tirs de qualification		
	<u>Arcs Nus</u> F - H	Cérémonie protocolaire Podiums sitôt après les phases finales		
Dimanche	Catégories	Ouverture du greffe Inspection du matériel	Echauffement	Tirs de qualification 2 x 10 volées de 3 flèches en 2mn Rythme AB-CD
	<u>Arc Classique</u> S1F - S1H - S2F - S2H	08h30 - 09h15	09h15 : Pour 3 volées	A la suite de l'échauffement
	<u>Arc à Poulies</u> S1F - S2F - S3F	Phases finales Une heure après la fin des tirs de qualification		
		Cérémonie protocolaire Podiums sitôt après les phases finales		

Arbitre responsable : Nicolas VARNIERE

Récompenses : Les trois premiers archers de chaque catégorie seront récompensés.

Engagement : Toutes les informations sur les conditions de participation se trouvent sur le site internet du CD76. L'inscription de chaque archer est obligatoire selon la procédure définie par la commission sportive du CD76.

La date limite de l'inscription via inscript'arc et de son règlement est le 31 décembre 2024.

Droits d'inscription : 8 € par archer – A faire sur la **plateforme Inscript'arc**

Mode de règlement : Le mode de paiement est le **virement** sur le compte bancaire du CD 76 de tir à l'arc. Merci de préciser le nom de l'archer ou le club lors du paiement.

RIB CD76 Tir à l'arc : FR76 1027 8021 6500 0206 2570 255 / BIC : CMCIFR2A

Informations : Le port de chaussures de sport est obligatoire. Tenue selon réglementation en vigueur. Les conditions sanitaires d'accès au gymnase seront celles en vigueur au moment du Championnat.

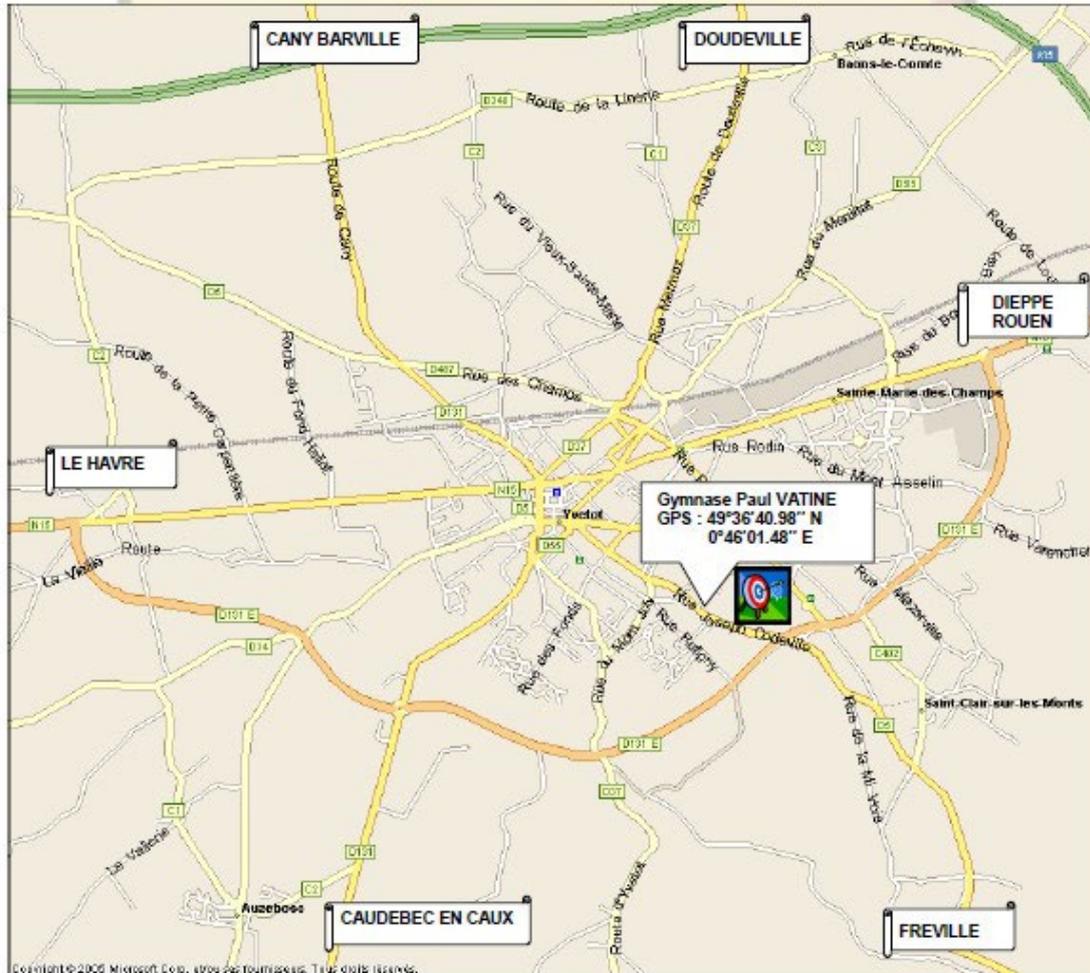
Restauration : Une buvette sera à votre disposition sur place



Plan d'accès

Les Archers du Roy d'Yvetot (ARY)

Lat 49.60347 Long 0.75805556 ou 49°36'40.98" N 0°46'01.48" E



Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devis
10278	02165	00020625702	55	EUR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8021	6500	0206	2570 255

Domiciliation
CCM LE MESNIL ESNARD
75 ROUTE DE PARIS
76240 LE MESNIL ESNARD
02 35 98 81 86

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

Domiciliation
CCM LE MESNIL ESNARD

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Titulaire du compte (Account Owner)
COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME
DE TIR A L'ARC
AULNES 6 APPT 54 CHEZ M LE GUELLEC
RUE DES CAMELIAS
76420 BIHOREL

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

